

## Compte-rendu du Conseil d'école du 27 Février 2018

Présents: Mme Caille, Mme Lafforgue, Mme Joulia, Mme Laroche, Mr Mesiguer, Mme Berque, enseignants ;  
Mme Naeder, Mme Palacio, Mme Gallier, Mme Claverie, Mme Fernandez, Mme Audouin, parents d'élèves titulaires ;  
Mr Barbe, Mme Gouzot, Mme Vial , représentantes de la mairie.

### 1) Rentrée 2018

Aujourd'hui, l'école compte 154 inscrits

Les prévisions d'effectifs pour l'année 2018 sont les suivantes

PS : 14

MS : 14

GS : 16

CP : 18

CE1 : 21

CE2 : 20

CM1 : 23

CM2 : 19

Soit un total de 145 élèves.

Ces prévisions ne tiennent pas compte des arrivées prévues suite à la livraison des nombreux logements en fin de construction.

Ce chiffre sera donc précisé lors du 3<sup>ème</sup> conseil. L'équipe enseignante précise qu'elle continuera à privilégier une classe de CP à faible effectif lors de la constitution des classes si cela est possible.

### 2) Projet d'école 2016-2020

Cette année c'est l'axe « développer les parcours scolaires » qui a de nouveau été privilégié avec un travail sur les contes des origines. Les élèves de cycle 3 iront lire leurs productions aux cycles 1 et 2.

Les classe de Mmes Caille et Lafforgue ont un autre projet sur la mythologie dans le cadre de leur participation au festival BD & Jus de raisin.

### 3) Dispositif PDMQDC

Après 2 années et malgré un bilan très positif, ce poste est amené au mieux à voir ses missions redéfinies et au pire à être supprimé...

Un dossier a été fait pour demander le maintien du poste sur l'école.

### 4) Classes découvertes

- Les classes de CP et CE1/CE2 se rendront en Dordogne les 24 et 25 Mai. Ils alterneront visites et ateliers au village du Bugue, au Parc du Thot et à Lascaux.
- La classe de CE2/CM1 conclura son projet sur la Villa Loupiac en allant la visiter le 28 mai. Des ateliers autour de l'Antiquité leur seront proposés. De plus, et suite à leur travail réalisé sur le 11 novembre, leur projet patrimoine a été retenu au niveau départemental pour être exposé le 11 juin. Ils pourront aussi visiter les archives départementales. Mme Caille souhaite associer la mairie et Mr Dumont à cette journée.
- La classe de CM1/CM2 ira à Campan dans les Hautes Pyrénées du 12 au 15 juin pour un séjour à dominante scientifique et sportive. Un travail en amont sera fait en astronomie et poursuivi lors d'ateliers dans le centre et de la visite du pic du Midi. Des activités de pleine nature comme la course d'orientation et l'escalade complèteront ce séjour.

### 5) Permis internet CM

Un membre de la gendarmerie de Libourne interviendra auprès de élèves de CM2 le 2 Mars afin de les sensibiliser à l'utilisation d'internet. Une documentation à destination des enfants, de leurs parents et de leur enseignante sera distribuée. Mme Lafforgue devra ensuite mener 4 séances avant le retour de la cellule prévention pour la validation du permis.

### 6) Intervention BD

Dans le cadre du festival BD&Vin, les classes de CP, de CE1/CE2, de CE2/CM1 et de CM1/CM2 accueilleront le dessinateur Philippe Larbier le vendredi 4 mai. Les interventions dureront 1h15 dans chaque classe. Une partie des frais est payée par l'association. La coopérative prendra en charge le reste si besoin, mais une demande de subvention a été faite auprès de la maison des écrivains et de la littérature. Il est prévu qu'il mange avec l'équipe.

### 7) Organisation loto

Le loto aura lieu le vendredi 9 mars 2018 à 20h. Une fois encore, l'équipe enseignante déplore le peu de volontaires, notamment pour la préparation des lots et de la salle. Un mot de rappel sera distribué si besoin en début de semaine prochaine.

### 8) Organisation kermesse

Suite à la décision de la mairie, pour des raisons d'hygiène et de sécurité, de ne plus donner accès à la salle de restauration pour la kermesse, diverses solutions avaient été envisagées afin d'assurer le maintien de cette manifestation dans les meilleures conditions possibles pour tous. La mairie a d'ores et déjà réservé une remorque frigo afin de stocker les produits frais. Un congélateur pourra être ajouté si besoin. La salle de motricité sera accessible pour la préparation. Les enseignants et l'association des P'tits loups vont réfléchir à la meilleure occupation possible de la cour en fonction des stands. Une option a été posée pour la réservation de la salle des fêtes en cas de mauvais temps.

Cette année le thème choisi est « les 4 éléments ».

### 9) Bilan budget mairie :

Le budget alloué de 6000€, 5680,27€ ont été dépensés pour l'année 2017.

## 10) Organisation du temps scolaire

Suite à la demande des enseignants lors du dernier conseil d'apporter une modification aux horaires actuels, la mairie nous informe que ce ne sera pas possible pour la rentrée 2018, car cela nécessiterait l'embauche d'une personne supplémentaire. Il faut aussi prendre en compte la capacité d'accueil de la garderie sur cette ½ heure supplémentaire ainsi que le coût occasionné pour les familles. Les parents d'élèves seraient favorables à un décalage de 15 min entre les horaires de la maternelle et de l'élémentaire afin de faciliter les déplacements entre les 2 bâtiments.

Mme Lafforgue propose de faire passer un questionnaire auprès de l'ensemble des parents l'année prochaine afin de connaître leur avis et leurs besoins.

## 11) Remerciements

L'équipe enseignante remercie la mairie pour le spectacle et les cadeaux offerts à l'occasion de l'arbre de Noël. Ainsi que les parents qui ont participé à leur emballage.

Elle remercie aussi le personnel communal pour les travaux de peinture du couloir de l'élémentaire.

Mmr Barbe en profite pour préciser que la dernière partie du couloir sera repeinte aux vacances de Pâques et que la classe des CM1/CM2 sera elle refaite en juillet.

## 12) Demande des enseignants

- L'unité centrale du bureau de la directrice fonctionne de façon très aléatoire depuis quelques temps maintenant. Un nouvel ordinateur sera prochainement fourni.
- Le congélateur dans lequel étaient stockées les poches de glace ne fonctionne plus. Il a été remplacé pendant les vacances.
- Un des jeux à ressort de la cour des maternelles doit être remplacé. Il le sera dans la semaine.
- En ce qui concerne la borne Wifi demandée par Mme Laroche, Mr Barbe nous informe qu'elle a été commandée et qu'elle sera installée dès que possible.
- Dans la continuité de ce qui a été fait dans 2 classes, les enseignantes de maternelle et cycle 2 souhaiteraient équiper leur classe à minima de vidéoprojecteurs. Les modalités restent à définir quant à ce projet : déposer un dossier « école numérique » pour bénéficier de subventions ou acheter le matériel par l'intermédiaire de la coopérative scolaire. La directrice va prendre contact avec la conseillère pédagogique en charge de ce domaine.
- L'équipe enseignante demande des précisions quant à la position de la mairie sur la question des différents régimes alimentaires, notamment ceux en lien avec les religions. Il est rappelé qu'un autre plat est servi en remplacement du porc, mais qu'il n'y a pas d'autres adaptations envisagées. Les parents soulèvent le point des allergies alimentaires. La directrice rappelle que c'est un cas tout à fait différent qui est réglé dans le cadre d'un protocole (PAI) établi entre les différentes parties concernées. En cas d'allergies graves, la famille peut éventuellement être amenée à fournir le panier repas de son enfant.

## 13) Questions des parents

Certains parents demandent des précisions sur les règles concernant l'utilisation des toilettes au cours de la journée.

En raison de problèmes récurrents dans ce lieu « stratégique » de l'école, il a été décidé par les enseignantes de l'élémentaire de limiter l'accès aux toilettes lors des 2 récréations (matin et après-midi) du temps scolaire. Elles sont déjà ouvertes à l'arrivée des enfants dans la cour et le restent jusqu'à ce que toutes les classes soient sorties. Après 10 minutes de fermeture maximum, elles sont réouvertes avant de retourner en classe. Ces ouvertures et fermetures sont signalées systématiquement par plusieurs coups de sifflets. Les enfants en ont désormais, d'une façon générale, pris l'habitude. En cas d'oubli ou d'envie pressante, les toilettes sont bien sûr réouvertes à la demande.

Sur le temps de l'interclasse, les toilettes sont accessibles en continu mais pour éviter les abus, les enfants souhaitant y aller doivent se signaler auprès des surveillants afin qu'ils puissent plus facilement effectuer un contrôle.

Les parents d'élèves demandent à ce qu'un mot explicatif à destination des parents soit transmis dans le cahier de liaison. La Directrice propose de détailler ce fonctionnement dans le compte rendu du conseil affiché et disponible en ligne. Et demande aux parents élus de s'en faire le relais auprès des familles inquiètes.

Les parents demandent des précisions sur la façon dont est gérée l'interclasse, notamment en ce qui concerne le comportement de certains enfants et la réaction des adultes, parfois exagérée du point de vue des enfants. La mairie ayant été alertée, le problème a été abordé lors de la dernière réunion du personnel. Des formations ont été proposées aux personnes concernées.

La Directrice ajoute que certains élèves ont parfois des attitudes irrespectueuses et insolentes envers le personnel municipal et que chacun doit faire un effort.

Le prochain conseil est fixé au 5 juin à 18h15.

La directrice.